

LE PROGRÈS DE COATICOOK

Hebdomadaire indépendant dévoué aux intérêts des comtés STANSTEAD et COMPTON

A l'avant toujours!

COATICOOK, LE 12 FEVRIER 1959

Volume 9, No 50

Prochain déjeuner-communion des C. de C. le 15 février

Le prochain déjeuner-communion des Chevaliers de Colomb, aura lieu dimanche prochain, le 15 février, à l'église St-Marc. On annonce également la prochaine réunion mensuelle pour mardi, le 17 février, à 8 h. 30 du soir, au local des Chevaliers. Pour ce qui concerne le déjeuner-communion voici l'invitation du président du comité religieux:

Coaticook, Qué.,

le 7 février 1959

Cher Frère Chevalier: —

S. S. le pape Jean XXIII a décidé de convoquer un Concile oecuménique, pour tenter de réunir les forces chrétiennes dans le monde. Alors que des milliers de chrétiens dans toutes les parties du monde vont prier pour que les disciples de Jésus soient UNS dans l'amour, il convient n'est-ce pas que nous, Chevaliers de Colomb nous nous unissions à eux. Il faudrait même que notre prière soit plus fervente encore que la leur si possible, puisque nous professeurs d'être des gentilhommes catholiques.

A notre prière pour l'unité, à nos sacrifices, nous joindrons le bon exemple. Chaque fois qu'un membre de l'Eglise catholique se conduit mal, offense Dieu, ce membre travaille non seulement contre son âme à lui mais contre l'Eglise catholique entière et laisse

croire qu'elle ne vaut pas mieux que les autres, sa confession ne donnent aucunement soutien.

Mes chers frères, je termine en vous exhortant de faire un effort spécial pour assister à notre prochain déjeuner-communion qui aura lieu le dimanche le 15 février, dans l'Eglise St-Marc à la messe de 8 h. 45 a.m.

Rendez-vous soit à l'Eglise St-Marc ou encore à nos salles de la rue Wellington pour 8 h. 30 a.m. le dimanche le 15 février prochain. Après la messe déjeuner à nos salles suivi d'une intéressante causerie par un frère chevalier.

Donc, soyons nombreux à cette cérémonie religieuse et offrons notre communion pour le succès complet du Concile que convoquera le Saint Père.

Fraternellement vôtre,

COMITE RELIGIEUX,
par J. H. Rousseau, prés.



Le Docteur François TELMOSSÉ, fils du Docteur I. D. Telmosse, décédé, et de Mme Telmosse, de notre ville, qui a subi avec succès en novembre dernier, les examens donnant droit au titre de "Membre Associé" ("Fellow") du Collège Royal des Chirurgiens du Canada" et de "Spécialiste en Chirurgie du Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec". Le Docteur Telmosse a poursuivi durant deux ans à Denver (Colorado) et à Los Angeles (Californie) des études spécialisées en chirurgie thoracique et cardio-vasculaire et il séjourne actuellement à Cleveland (Ohio) pour compléter ses études. Il sera de retour en juillet 1959 et fera partie du service de chirurgie de l'hôpital Notre-Dame de Montréal. La direction du journal est heureuse de souligner à l'attention de ses lecteurs les succès de l'un de nos nôtres. Nos félicitations au Docteur Telmosse ainsi qu'à toute sa famille.

Réunion des Ambulancières

Il y aura une importante réunion des membres de la brigade des Ambulancières St-Jean, mardi, le 17 février, à 8 h. au Manège militaire.

Les Ambulancières sont toujours prêtes

Coaticook peut être fier de posséder une brigade d'Ambulancières Saint-Jean. En beaucoup de circonstances, elles sont prêtes à aider et à porter secours. Dimanche dernier, à l'occasion du festival à l'Ecole Mgr Durand elles avaient charge d'un poste de secours et étaient prêtes à intervenir à la moindre alerte. Mme Adrienne Devost était en charge du poste et elle était aidée par Mme Rachel Green et Mlle Nicole Pelletier. Les joueurs de hockey les participants aux divers jeux et même les spectateurs pouvaient se sentir plus à l'aise car en cas de blessures, ce qui est assez fréquent en de telles circonstances, un groupe de personnes entraînées étaient prêtes à leur offrir les premiers soins, souvent les plus importants. Nous remercions le groupe pour le beau travail qu'il accomplit.

Représailles contre les "Francs-Tireurs"

A la suite d'une lettre de la Southern Canada Power, exprimant son regret au Conseil pour l'interruption de courant du 22 janvier, les échevins sont d'avis qu'il faudrait user de sévères représailles contre toutes personnes qui ne sont pas d'âge ou qui utilisent mal une arme à feu. On sait que cette panne d'électricité était due au bris, par une balle égarée ou adroitement tirée, d'un isolateur de porcelaine. Cette panne a privé toute la ville de courant et a immobilisé les manufactures. Il s'agit d'un acte lourd de conséquences et d'une gravité insoupçonnée pour beaucoup de porteurs d'armes à feu. Un acte de ce genre, commis délibérément est punissable d'une peine très sévère.

Les échevins posèrent plusieurs questions au chef de police relativement au port et à l'achat des armes. Ce dernier fit savoir

qu'un permis de port d'armes à feu n'est requis que dans le cas d'un revolver ou d'une carabine automatique. Il est défendu de tirer sur quelque genre de cible que ce soit, dans les limites de la ville. Les marchands n'ont pas le droit de vendre des carabines ordinaires ou à air aussi bien que des munitions aux enfants de moins de 14 ans. Pour un enfant plus âgé, les parents demeurent toujours responsables. Personne n'a droit de prêter, louer des armes à feu ou à air à ces mêmes jeunes. Les échevins sont d'avis que ce ne sont que des lois limitées et que la prudence élémentaire devrait être beaucoup plus sévère. Les parents ne devraient pas permettre à leurs enfants, même assez âgés de manier des armes aussi dangereuses. La police sera certainement plus sévère à l'avenir comme le recommande le Conseil.

La Croix-Rouge et l'OTJ auront leurs octrois

La Croix-Rouge recevra de la ville une subvention de \$25, comme par le passé. Quant à l'OTJ, sa demande a été agréée et elle recevra pour sa part un octroi de \$500, soit le même montant qu'elle avait reçu l'année dernière. Bien que le budget pour

1959 ne soit pas sorti, ce montant était prévu. L'Harmonie de Coaticook avait également placé une demande d'octroi pour subvenir à des besoins vitaux. Cette demande n'avait pas été prévue au budget qui doit bientôt sortir. C'est pourquoi une réponse immédiate n'a pas été apportée à cette demande. A une prochaine réunion au cours de laquelle les échevins mettront une dernière main à ce budget, cette demande sera considérée.

Editorial

FRÉQUENTATION LIBRE ET OBLIGATOIRE

(A lire en page 2)

INVITATION AUX PÊCHEURS

Tous les amateurs de pêche de Coaticook et de la région, ceux et celles qui ont à coeur l'amélioration de ce sport dans nos cantons, sont cordialement invités à assister à une réunion qui aura lieu jeudi, le 19 janvier 1959, à 8 h. p.m., à la salle de l'Hôtel de ville, entrée rue Adams. Dans l'intérêt de tous, soyez nombreux, amenez vos amis, faites vos suggestions. Soyez de vrais sportifs en apportant aux directeurs du Club le support qu'ils attendent de vous. Aidez-les à vous aider et prenez cette belle devise, UN POUR TOUS! TOUS POUR UN. C'est le Club de Chasse et de Pêche du Lac Lyster qui vous invite à cette soirée. Il y aura un intéressant prix de présence. Bienvenue à tous.

Coaticook honorée pour une année 58 sans accident mortel

La Ligue de Sécurité de la Province de Québec honorera la ville de Coaticook pour n'avoir pas eu dans ses limites d'accident mortel au cours de 1958. S. H. le maire L. Cameron, ou son délégué, le président du Comité de Protection, l'échevin Beaudin, accompagné du Chef de Police, M. Gérard Groleau, se rendront à Montréal, le 26 février prochain, afin de recevoir la décoration que remettra la Ligue. Coaticook, dans la catégorie des villes de population de 5,000 à 10,000 avait déjà reçu un honneur semblable en 1956. La remise des décorations aura lieu au cours d'un banquet servi par la Ligue de Sécurité de la province, aux représentants de toutes les municipalités méritantes du Québec.

Remise de diplômes au cours de personnalité

La remise officielle des diplômes aux adhérents du premier cours de personnalité de l'Institut Le Royer, à Coaticook, a eu lieu dimanche dernier, à la suite d'un banquet servi à l'Hôtel Child. Cette cérémonie clôturait le premier cours de personnalité à Coaticook. Cependant, même si le cours est terminé, le groupe qui l'a suivi jusqu'à la fin formera une Association appelée Club de Personnalité. Cette association a pour but de fournir à ses membres l'occasion de reviser le cours lui-même, de poursuivre la culture de la personnalité.

Au cours du banquet, chacun des membres du cours fut appelé à donner son appréciation personnelle sur le cours et le professeur. Ce dernier avait insisté pour que les critiques soient sincères et exemptes de partialité. Les reproches n'ont cependant pas été très nombreux. A la suite de ces remarques, M. Renald Perreault, moniteur du cours, a appris que le 11e cours de Coaticook, lequel avait eu lieu il y a deux semaines, avait eu ses échos jusqu'au bureau central de l'Institut Le Royer. Le président d'un groupe de Sherbrooke a écrit à l'Institut pour mentionner le succès retentissant du groupe de Coaticook.

M. Renald Perreault, professeur, a ensuite demandé la collaboration et l'appui du premier groupe pour l'aider à préparer un deuxième cours à Coaticook. Quelques intéressés ont déjà donné leur nom, mais il faut un minimum de 30 membres pour pouvoir commencer le cours. Il a ensuite procédé à la remise des diplômes à chacun des élèves. Les élèves n'ont pas de rang, de points, la participation au 11e cours est la seule condition essentielle pour mériter ce diplôme. La soirée s'est terminée par une partie récréative.

Rapport de la police et des incendies pour 1959

Au cours du premier mois de 1959, la police a reçu 58 appels, effectué 5 arrestations et servi 2 sommations. Quatre accidents d'auto graves ainsi que quatre accidents d'auto banaux ont été rapportés. Ces accidents ont fait un blessé. Dix-sept endroits ont été rapportés dangereux. Un enfant a été retrouvé et remis à ses parents, un animal errant a été détruit, un cas de marchandise exposée a été signalé et une demande de protection accordée. Le nombre des enquêtes sur les

licences, taxes et permis s'élève à 22 tandis que celui des enquêtes diverses s'élève à 54. Les enquêtes de secours se chiffrent à 42. Dans le domaine des plaintes, il y en eut une pour disparition, 3 pour vols d'objets divers et 38 diverses. 12 permis de construction ont été inspectés.

Dans le domaine des incendies, le service de pompiers a dû sortir huit fois. Les dommages totaux causés par ces incendies s'élèvent à quelque \$3,250. A la fin de son rapport le chef de police et des pompiers mentionne que la pompe portative a été livrée mais que la température n'a pas encore permis d'en faire l'essai.

Editorial

FRÉQUENTATION LIBRE
ET OBLIGATOIRE

A voir agir certains parents, on croirait que la fréquentation scolaire n'est pas obligatoire pour leurs enfants. Lors de la dernière assemblée de la Commission Scolaire, le rapport des absences a été considéré comme effarant. Les directrices et les directeurs de nos cinq écoles déplorent avec tous les titulaires les trop nombreuses absences des écoliers pour une foule de raisons plus futiles les unes que les autres.

Evidemment les premiers responsables de cet état de choses sont nul autre que les parents de ces écoliers. Il y a de la part de beaucoup de parents un manque de collaboration élémentaire pour ce qui a trait aux absences aussi bien que pour de nombreux autres motifs. Et ce sont ceux-là même qui en général manifestent le plus de mécontentement des déboires de leurs rejetons aussi bien à l'école que plus tard dans la vie.

L'école n'est pas une garderie

Ces mêmes gens considèrent presque toujours que leur liberté est atteinte si l'autorité demande des explications sur les trop nombreuses absences non motivées. Leur raisonnement est simpliste. Selon eux on va à l'école quand ça fait l'affaire des parents d'abord, ensuite celle des enfants et enfin des professeurs. Si ces derniers manifestent certaines appréhensions sur le sort de leurs élèves, les parents les veulent incompétents etc., etc. Donc pour ces parents, l'école est une

200 convives au banquet
des ex-grands chevaliers

Près de 200 invités ont assisté mardi soir dernier au grand banquet en l'honneur des ex-grands chevaliers du conseil 2106. Sept ex-grands chevaliers ont reçu à cette occasion un bouton-souvenir au cours de cette soirée également organisée pour les dames. M. Pierre Bolduc, grand-chevalier, présidait le banquet.

Les sept décorés furent: le Dr Raoul Laurence, MM. Stanislas Dupuis, Hubert Rousseau, Napoléon Boivin, Fernand Riendeau, le Dr Roland Fréchette et M. Gaston Lemieux. Tous étaient accompagnés de leur épouse. On remarquait également la présence de M. Louis-Philippe Brousseau, député de district et 4e degré, M. l'abbé Albert Carbonneau, aumônier du conseil et 4e degré et M. Arthur Morin, 4e degré. Les officiers du conseil, les membres, la plupart accompagnés de leur épouse assistaient en grand nombre. Les dames se sont vu remettre plusieurs prix de présence.

M. Brousseau, le Dr Laurence et M. l'abbé Carbonneau furent ap-

pelés à prendre la parole. Ils ont mentionné le beau travail accompli par leur association dans le passé et ont félicité les membres de leur collaboration. Me Roger Bouchard, qui agissait comme maître de cérémonie a remercié les conférenciers.

Le banquet qui avait été servi à l'Hôtel Child a été suivi d'une soirée récréative.

M. Adrien Maurice et J.-H. Péloquin, également ex-grands chevaliers, n'avaient pu se rendre à la fête. Ils recevront quand même leur décoration. Quant aux autres ex-grands chevaliers, une partie sont décédés et les autres sont allés demeurer à l'extérieur.

formule commode de garderie pour les enfants de tout âge, où une certaine dose d'instruction leur est administrée sans douleur. Quand ça fait mal à la maison ou chez l'enfant on les retient sous prétexte qu'on ne leur dira pas quoi faire avec leurs propres enfants. Pire encore, devant les enfants de tout âge, on se révolte contre toutes les autorités et on tient tête pour gagner son point. Encore une fois l'enfant est ordinairement témoin de cette anarchie et y contribue à sa propre manière.

L'écolier a déjà des devoirs de citoyens

Cette attitude est malheureusement reflétée à l'école. L'enfant fait déjà partie de la société et il a une certaine contribution à faire à cette société. Lorsqu'il est issu de parents têtus qui résonnent plus qu'ils ne raisonnent, l'enfant fait toujours de même. Leur influence est donc néfaste au sein de leur classe et ils sont très souvent la cause de soucis incalculables de la part du titulaire. Ils causent donc un retard considérable à tous les enfants de leur classe, de leur école et même de leur quartier ou rang. Il ne faut pas oublier que si les parents manquent trop souvent de discrétion, les conséquences ne tombent pas tout simplement là. Les enfants ont le don de faire connaître leurs parents sous leur vrai jour en rapportant tout ce qui se passe au foyer et tout ce qui s'y dit. Donc même si ces enfants ne sont pas tellement nombreux, leur influence au sein de la société est fort néfaste et leur métier de démolisseur de société opère avec des malheureux succès.

N'obligeons à gaspiller un quart de million

A cette sorte de parents qui comprennent généralement plutôt par le ventre que par la tête, il faut leur répéter qu'il en coûte cher à tous et chacun de nous pour maintenir les cinq écoles de la ville de Coaticook. En effet lorsque la présente année scolaire sera terminée, les dépenses atteindront le quart du million de dollars. Cet argent ne vient pas du ciel. Les taxes et les octrois sont tous pris dans la poche de Baptiste, donc de chacun de nous, sous une forme ou une autre. Si nous ne sommes pas intelligents, soyons tout au moins économes.

R. J.-M.

Le PREMIER DIMANCHE du CARÊME

ETES-VOUS JOYEUX ?

Je ne vous parlerai pas de macération, de privations. Je vous demande simplement, à chacun: "Etes-vous, es-tu joyeux?" Toi qui vas sur la rue, agitée, avec une pensée obstinée en tête: ES-TU JOYEUX? Qu'est-ce qui t'empêche de sourire, de t'épanouir, comme un vent de charité? Si tous prenaient la décision, aujourd'hui, d'être serein, pour 10 heures seulement, partout, dans les bureaux, comme dans les gares, dans les moyens de locomotion comme sur les places publiques: le climat d'une ville serait changé. Et il y aurait du bonheur, à plein.

Combien de rancœurs auraient alors fondu parce que la joie aurait, pendant dix heures, illuminé tous les coeurs. Utopie! Oh! il y a de tout dans le genre humain. Mais comme il est regrettable que la majorité des catholiques ne soient pas meilleurs, plus près de leur DIVIN MODELE. "Toute âme qui s'élève élève le monde" a dit Elisabeth Le-seur.

"Alors, je suis un éveilleur, un multiplicateur". Oui, mon ami. C'est votre petite ouvrière.

qui t'en vas ton bonhomme de chemin, chaque matin, très lasse avant d'avoir commencé ta rude journée où tu auras à essuyer tant de fatigues, et à refuser peut-être certaines avances, à te dépasser, à te surpasser. C'EST LA VIE. UN COMBAT. Tu peux être multiplicatrice de joie, par ton seul sourire, par ta charité vécue. Et ce que je te dis, petite ouvrière, je puis le dire à toutes tes soeurs de toutes les professions, de tous les métiers, et la même chose à tous les in-

tellectuels, professionnels, artisans, ouvriers.

Etes-vous joyeux? Pensez-vous qu'un seul de vos sourires, une seule de vos paroles sereines, pourra être un MULTIPLI-CATEUR DE BONHEUR, comme ces ondes qui s'en vont toujours s'élargissant sur le fleuve. Une petite pression, et les ondes dansent à perte de vue. On ne saura qu'au ciel LE PRIX D'UN SOURIRE, d'un esprit joyeux, serein, qui ne laisse transparaître à l'extérieur que la maîtrise d'une belle vie intérieure.

A voir agir et parler tant de gens, on dirait qu'ils n'ont pas la foi: CETTE PETITE FOI QUI TRANSPORTE LES MONTAGNES... Si chacun était convaincu que LE CHRIST VIT EN LUI, il y aurait moins de capitulards, de lâches, de faibles. C'est lorsque je suis le plus faible, que je suis LE PLUS FORT", disait S. Paul. Mais oui, Dieu aime agir en plénitude dans les âmes qui ont fait le vide pour le recevoir...

C'est l'orgueil qui bouche, obstrue toutes les avenues de la grâce. C'est l'orgueil qui empêche les réconciliations humaines, après les heurts. C'est lui toujours qui détruit, au lieu de construire. SEULE L'HUMILITE construit... Etes-vous joyeux, aujourd'hui, au moment où vous lisez ces lignes? Vous pouvez être sous le coup d'une grande douleur, et pourtant être tout ce qu'il y a de plus joyeux, parce que parfaitement uni au Christ souffrant. Que ce soit là votre résolution de cette semaine: JE SERAI SANS CESSER JOYEUX... sous les coups comme dans toutes les épreuves. Ce qui ne veut pas dire de ne pas réagir pour la justice et la vérité. Mais VOUS SEREZ FORTS DE LA FORCE DE DIEU qui n'abandonne pas SES AMIS.

ROGER BRIEN

ATTENTION!

Il y a service d'autobus
vendredi toute la journée
jusqu'à 10 h. 30 p.m.
et samedi toute la journée
jusqu'à 6 h. 30 p.m.
PROFITEZ-EN

Mme B. DROLET, MODISTE
VOUS INVITE

à venir choisir un modèle exclusif de
chapeau pour le printemps.

Confiez-lui également vos réparations
et nettoyages.

Donnez vos commandes à bonne heure.

Mme B. DROLET

8, rue Main

Tél. VI 9-3644

NOUVEL HORAIRE
DES SALONS DE COIFFURE
DE COATICOOK

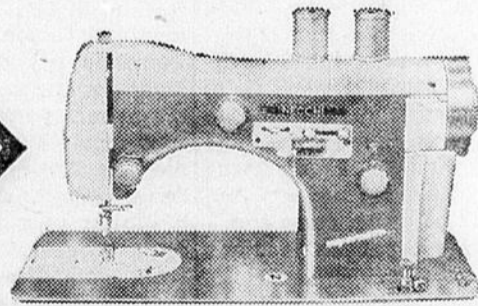
A compter de maintenant, l'horaire suivant est en
vigueur dans tous les salons de coiffures de Coaticook.

LUNDI : de 1 hre p.m. à 6 hres p.m.

MERCREDI }
VENDREDI } de 9 hres a.m. sans limite

MARDI }
JEUDI } de 9 hres a.m. à 6 hres p.m.

SAMEDI : de 8 hres a.m. à 6 hres p.m.

LA NOUVELLE
NECCHI
AU CERVEAU
MÉCANIQUE

LA PLUS MERVEILLEUSE INVENTION DEPUIS L'AIGUILLE!

Le 'cerveau mécanique' de la Necchi retient un nombre infini de dessins. Il vous suffit de choisir un patron, mettre la machine en marche et la regarder coudre et broder pour vous... automatiquement. C'est la seule machine à coudre qui puisse faire des boutonnières, repriser, dessiner des monogrammes et faire toute votre couture ordinaire automatiquement.

Les Necchi sont garanties à vie et le service en est assuré par plus de 2,800 dépositaires, au Canada et aux États-Unis.

Demandez-en une démonstration gratuite à la maison.

Modèles Necchi-Bernina à partir de \$109.00
NECCHI SEWING MACHINES (CANADA) LTD.

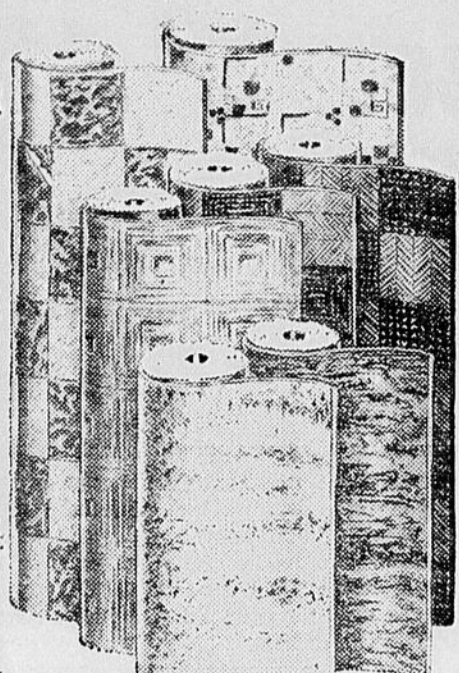
VOTRE REPRÉSENTANT LOCAL

ADRIEN BISSONNETTE

Nous réparons les machines à coudre de toutes marques

RUE MAIN

TÉL. VI-9-3696



SPÉCIAL SUR PRÉLART INCRUSTÉ

Régulier 59c la verge. Spécial	39c	Rég. \$1.69 la verge. Spécial	\$1.39
Régulier 65c la verge. Spécial	45c	Rég. \$1.89 la verge. Spécial	\$1.59
Régulier 75c la verge. Spécial	65c	Rég. \$2.35 la verge. Spécial	\$1.89
Régulier 89c la verge. Spécial	89c		

NOUS AVONS UN LOT DE COUPONS A MOITIE PRIX

J. A. LEBEL & FILS Ltée

101 CHILD

TÉL. VI 9-3778

ATTENTION NOUVEAUX MARIÉS

Nous avons des ensembles de ménage comprenant:

- POELE A GAZ ET HUILE
- MOBILIER DE CUISINE
- MOBILIER DE CHAMBRE A COUCHER

pour

\$412.50

Le Progrès de Coaticook

"A L'AVANT TOUJOURS"

HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT DÉVOUÉ AUX INTÉRÊTS DES COMTÉS STANSTEAD ET COMPTON.



Directeur: Roger J.-Marie

Réd.-publiciste: Lauréat Bélanger

est publié à Coaticook, imprimé à Sherbrooke par le "Messager" St-Michel. — Paraît le jeudi de chaque semaine.

BUREAU: 16, rue Court. Tél. VI 9-3618 Coaticook
Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

ABONNEMENT: Canada \$1.50 - Etats-Unis \$2.00

L'Exemplaire: 5c

Nouvelles brèves du Conseil

Certaines taxes et licences encore impayées à cause du départ des contribuables impliqués ont été rayées des livres.

Le Conseil a accepté la période du 17 juillet au 3 août pour les vacances des manufactures.

La Commission Municipale de Québec a accepté l'emprunt du fond de roulement d'une somme de \$10,867.50 pour payer le nouveau camion et la machine Bombardier.

Les échevins étudieront dès cette semaine la possibilité de réengager M. André Donaldson qui avait fait un travail très utile l'année dernière.

S. H. le maire rappelle que la ville avait l'habitude d'enlever la neige à l'entrée des propriétés des médecins, ministres du culte, ambulanciers. Malgré qu'aucun ordre n'ait été donné, cette coutume semble avoir été négligée cet hiver. M. Bouchard explique qu'un surcroît de travail dû à la rigueur de l'hiver, et que le manque de matériel sont la cause de ces omissions.

Une entreprise de Sherbrooke offre ses services pour le ramonage des cheminées. Elle sera avisée si la ville décide de procéder par soumissions. Il fut également suggéré de faire ce ramonage avant les grands ménages. Sur quelque 1,200 à 1,300 cheminées ramonnées l'année dernière, une quinzaine de plaintes au plus ont été reçues. L'équipe a donc donné satisfaction.

Les propriétaires de la rue Ottawa ont adressé une requête

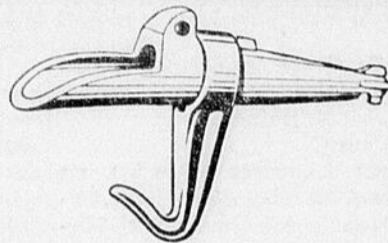
Aux SUCRIERS

La saison des sucres sera vite arrivée.

Voyez à vous procurer vos accessoires de sucrerie à temps.

Vous vous procurez Evaporateurs - Réservoirs - Chaudières - Couvercles - Thermomètres et Chalumeaux, enfin tout ce qui se rapporte à l'industrie du sirop d'érable. Nous sommes distributeurs des chalumeaux "ROYAL"

W. E. DIONNE & FILS INC.
34, rue Child Coaticook Tél. VI 9-2451



SUR NOS RUES PRINCIPALES

Chevaliers de Colomb, n'oubliez pas mardi soir prochain, le 17, on vous attend à la réunion mensuelle. Dimanche prenez part à votre déjeuner-communion.

Vous trouverez cette semaine dans nos pages un rapport sur l'état des dents de vos enfants. Ce rapport a été relevé par l'Unité sanitaire dans les écoles de la ville. Faites-en la lecture jusqu'au bout, cela vaut la peine.

Est-ce que nos échevins n'aiment pas les honneurs. Le certificat que la ville s'est mérité pour l'année 1958 sans accident meriel, décerné par la Ligue de Sécurité du Québec a passé bien près de devoir se rendre chez-nous à pied. Personne ne semblait vouloir se décider à proposer quelqu'un pour aller le chercher.

Il y a "y penser" et "y penser". C'est une bonne chose mais il ne faut pas abuser même des bonnes choses. D'autres domaines auraient bien plus besoin de ces méditations.

Il serait temps de porter un peu de foin au boeuf et à l'âne dans le kiosque du parc Chartier, en attendant que l'herbe pousse dans le parc. A moins qu'on leur trouve une place au chaud pour jusqu'à l'hiver prochain.

Le carême est commencé, c'est le moment de faire un effort et de se reprendre pour les résolutions de nouvelle année depuis longtemps oubliées.

Il y a des gens qui auraient avantage à profiter des choses dont ils se moquent. Ils apprendraient qu'épier les gens le nez dans une porte entre-ouverte n'est pas une façon très honnête de connaître une chose et démontre une éducation bien pitoyable.

MAINTENANT AU MARCHÉ BERNARD

ESCOMPTE DE

3%

sur chaque achat de viande au comptoir. Ceci est une réelle valeur que vous mettez tout de suite dans votre gousset et non dans un carnet de timbres.

Tél. VI 9-2902



Miss Hospitalité 1959, Mme Brenda Marie Cayer, mère de deux enfants, reine de l'Exposition Nationale de l'Hôtellerie et de la Restauration, qui a lieu au Palais du Commerce, du 3 au 6 février. Miss Hospitalité a été élue à un concours provincial sous les auspices de l'Association des Fournisseurs d'Hôtels et Restaurants et l'Association Provinciale des Restaurateurs du Québec.

ATTENTION Le MARCHÉ St-MARC

est maintenant sous une nouvelle direction

MM. MARCELLIN et JEAN-LOUIS BERGERON nouveaux propriétaires, offrent leurs services de bouchers expérimentés à toute la population de la paroisse St-Marc ainsi qu'à toute la population de Coaticook.

LIVRAISON GRATUITE — SERVICE IMPECCABLE CHEZ

Bergeron & Frère

641, rue St-Marc

Tél. VI 9-2882

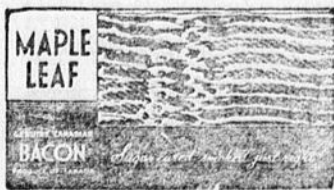
ÉCONOMISEZ !

ACHETEZ VOTRE VIANDE AU

Marché Lemay 27 Child

QUALITE ET SERVICE

Téléphone VI 9-2533



- Devant d'agneau 25c
- Pattes de lard 19c
- Winners 43c
- Poissons de chenaux .. 23c
- Hareng frais 23c
- Haddock (aiglefin) complet et évicéré ... 35c

PROFITEZ DE NOS SPECIAUX CHAQUE SEMAINE. PRIX SPECIAUX POUR LES ACHATS EN QUANTITE.

Notre devise est de toujours vous mieux servir.

PALETOTS d'hiver et de printemps NETTOYÉS pour \$1.19

Cette offre vaut à partir de vendredi, 13 février à vendredi, 20 février.
 Le prix régulier il en coûte \$1.75 pour un paletot d'hiver et \$1.50 pour un paletot de printemps.
PROFITEZ DU SPECIAL

COATICOOK DRY CLEANING

S. ROY, PROPRIÉTAIRE
 142 rue St-Edmond
 Tél. VI 9-3773

Vous pouvez apporter votre linge vous-même à notre bureau, à 45, rue Main, à côté de l'Hôtel Maurice

Rapport du Chef de Police sur le cours de la Défense civile

Au cours de la dernière réunion du Conseil municipal, le Chef de Police, M. Gérard Groleau a présenté un rapport assez complet sur les impressions qu'il a rapportées des cours d'orientation qu'il a suivis au cours de janvier, au collège de la Défense Civile, à Arnprior, Ontario. Nous reproduisons ici le rapport tel que remis par le chef aux membres du conseil ainsi que le résumé de la discussion qui l'a suivi.

Coaticook le 26 janvier, 1959
 M. le Maire,
 MM. les Echevins,
 Messieurs,

Vous trouverez ci-inclus un rapport en résumé de mes impressions sur le cours d'orientation que vous m'avez permis de suivre du 19 au 23 janvier courant au collège de la Défense Civile à Arnprior Ont.

Vous pourrez voir par le programme ci-attaché que ce ne fut pas une vacance et pour ma

part je vous assure que je n'ai pas perdu mon temps, et mon seul regret est que plus de mes concitoyens de toutes les classes ne prennent avantage de ces cours comme ce fut le cas pour Sillery (où la Défense Civile est organisée) qui avait sept représentants dont trois échevins.

J'ose espérer que dans un avenir rapproché d'autres personnes auront l'avantage d'y assister et pour ma part je serais heureux de suivre les autres é-

tapes du cours si l'opportunité m'était offerte.

Voici un résumé des points importants du cours:

RESPONSABILITE LOCALE

Chaque gouvernement local est chargé d'organiser et de former des préposés à la Défense Civile et de préparer un projet de secours pour la région.

ORGANISATION A L'ECHOLON LOCAL

Nommer un comité exécutif (fonction qui peut être assumée par le Maire et le comité de protection) celui-ci est chargé d'approuver en premier lieu les projets de Défense Civile lorsqu'ils ont été élaborés et s'adjoindre un représentant de chaque localité de la région.

Une des grandes responsabilités de ce comité consiste à nommer un coordinateur de la Défense Civile. Selon l'étendue de la région à organiser ce représentant travaillera à service continu ou intermittent.

Chaque service municipal est chargé d'élaborer ses propres projets contre les sinistres.

Le coordinateur de la défense Civile est chargé de coordonner ses plans en un plan régional.

ELABORATION A L'ECHOLON LOCAL

A. — L'organisation des services de Défense Civile par le recrutement de travailleurs bénévoles pour les services existants de la ville.

Une bibliothèque publique à Coaticook est la meilleure arme que nous puissions posséder contre la littérature obscène et les revues pornographiques qui s'infiltreront jusque dans notre milieu. Combattons les mauvais livres par des bons livres. C'est là faire un acte humanitaire.

B. — La formation à leur fonction des services existants et des travailleurs bénévoles.

C. — La liaison avec les travailleurs bénévoles et les autorités avoisinantes de la Défense Civile.

D. — La conduite d'une enquête sur le matériel et les installations dont pourrait disposer la Défense Civile.

E. — Etude des caractéristiques de la région.

F. — L'institution et la préparation d'un plan d'opération pour la région.

G. — La vérification aux fins de savoir si tous les ministères ou organismes gouvernementaux possèdent des plans d'urgence, autant en cas de désastres naturels qu'en cas d'attaques nucléaires.

AIDE FINANCIERE

Le ministère de la Santé Nationale et du Bien-Etre Social, paie, cinquante pour cent des dépenses d'organisation de l'installation, soit loyer, chauffage, éclairage, ameublement, salaire, etc, et rencontre à un pour un le déboursé du gouvernement provincial en ce qui concerne le matériel utilisable en temps de

paix, comme camion à incendie, camion de sauvetage, pompes auxiliaires, etc, fourni à papeterie, entraîne gratuitement et dépenses payées tous membres qui veulent suivre des cours au Collège à Arnprior, mais ne paie pas de salaire.

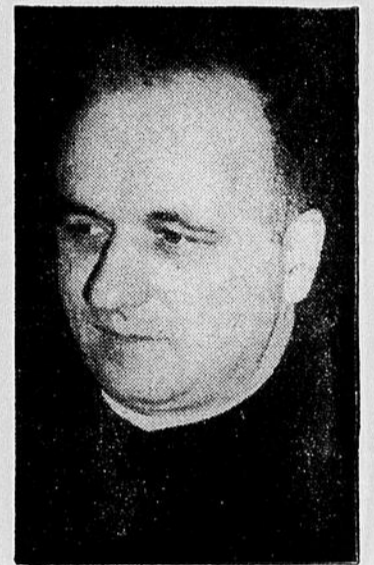
Ce résumé est nécessairement très condensé et représente les grandes lignes d'une organisation de Défense Civile pour une municipalité. J'espère qu'il pourra vous éclairer et soyez assurés de mon entière coopération en ce qui concerne l'éclaircissement de certains points que j'aurais oubliés.

Respectueusement vôtre,
 Gérard GROLEAU

Chef de police et du département des incendies

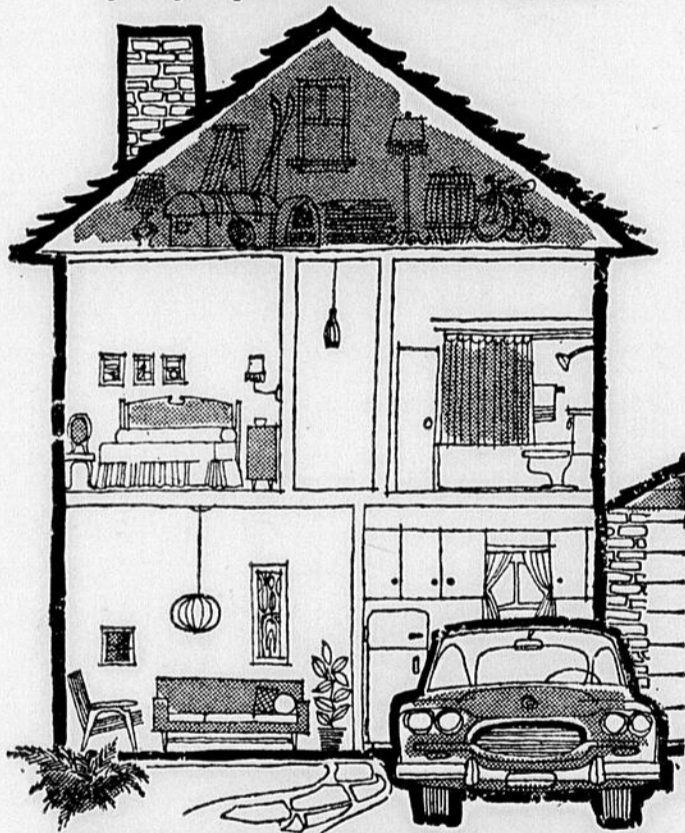
A la suite de la lecture de ce rapport, S. H. le Maire a demandé aux échevins s'ils avaient des propositions à émettre pour faire le premier pas vers la réalisation d'un plan local de défense en cas de sinistre. M. l'échevin Beaudin, président du comité de la protection, n'étant pas au courant des explications que le chef de police avait données à S. H. le maire avant la réunion, ne semblait pas intéresser à une décision immédiate. "J'aimerais, dit-il, avoir plus de détails précis, sous forme de littérature".

On demanda finalement au chef d'établir un plan d'ensemble qu'on pourra plus tard étendre dans la région et pour le moment d'écrire à la Défense Civile pour lui demander plus de détails.



HEUREUX JUBILAIRE — Le R. Frère Pierre Beaulieu, de la Congrégation de Sainte-Croix, qui vient de célébrer le 25^e anniversaire de sa profession religieuse. Le jubilaire est sacristain depuis plus de 17 ans à l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, fonction que le Frère André, c.s.c., a assumée dans la chapelle primitive du sanctuaire pendant de nombreuses années.

Il y a certainement des travaux à exécuter quelque part dans votre maison!



Faites-le dès maintenant, — alors que travailleurs et matériaux sont disponibles

LES AMÉLIORATIONS DE MAISONS PEUVENT ÊTRE FINANÇÉES — au moyen de prêts pour l'amélioration des maisons, en vertu de la loi nationale sur l'habitation, par l'entremise de votre banque, . . . jusqu'à concurrence de \$4,000 et remboursables en une période allant jusqu'à 10 ans.

CULTIVATEURS — renseignez-vous sur les prêts pour l'amélioration des fermes, garantis par le gouvernement et disponibles par l'entremise de votre banque, . . . jusqu'à concurrence de \$5,000 et remboursables et une période allant jusqu'à 10 ans. Durant l'accalmie d'hiver, vous pouvez obtenir de meilleurs services et une attention immédiate touchant vos petits travaux, surtout les travaux de réfection, de réparation et d'entretien.

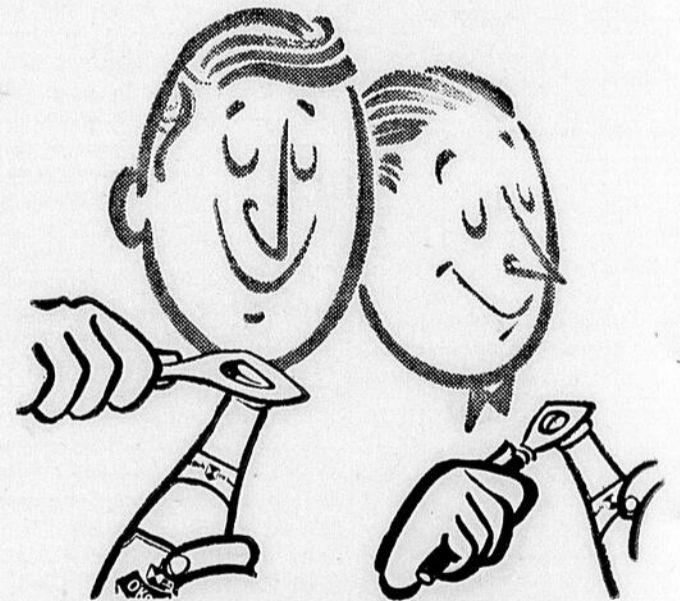
Mais plus important encore, les hommes de métier, moins pressés, peuvent fournir un meilleur travail, plus rapidement et souvent à meilleur compte. Aidez-vous vous-mêmes, tout en aidant votre localité, en faisant exécuter maintenant le travail.

Pour conseils et assistant, adressez-vous au Bureau Local du Service National de Placement
Pourquoi attendre au printemps, — faites-le dès maintenant!



Autorisé par le
 Ministre du Travail du Canada

80477



DE PLUS EN PLUS D'OUVRE-BOUTEILLES OUVERT O'KEEFE

La bière O'Keefe est de plus en plus populaire, et vous le remarquerez partout dans les foyers, les hôtels, les bars, les clubs et les tavernes, où, plus souvent, on ouvre O'Keefe . . . la bière douce. Dès la prochaine occasion, choisissez O'Keefe — vous apprécierez sa douceur naturelle.

LE SECRET DE LA DOUCEUR O'KEEFE

Vous avez déjà mordu dans un pépin de raisin? C'est amer et désagréable, n'est-ce pas? Les viticulteurs sont parvenus, avec le temps, à cultiver du raisin sans pépins, pour que rien n'en gâte la délicate saveur. — Il en est de même pour le houblon.

Le houblon ordinaire, contient des graines qui donnent un goût amer désagréable à la bière. Cependant, les maîtres brasseurs O'Keefe exigent le "houblon sans graines" plus spacieux qui donne à la bière une douceur naturelle, sans trace de goût amer désagréable.

Buvez O'Keefe La Bière Douce!

Les élèves de nos écoles ont de très mauvaises dents

CONSTATATIONS ET CONSEILS DU DENTISTE DE L'UNITE SANITAIRE DU COMTE

Les examens de bouches effectués dans les écoles de Coaticook, depuis septembre 1958, révèlent un état lamentable des dents des écoliers.

Voici les chiffres relevés, à date, qui permettent de juger de l'état de santé dentaire des écoliers:

Elèves examinés: 932
Elèves souffrant de caries: 892.

C'est-à-dire que 97% des écoliers ont des dents cariées "dans la bouche" (En effet, les dents extraites, en nombre excessif, ne figurent pas dans ces chiffres.)

Le nombre total de dents cariées est de 6,144.
3,255 dents permanentes (dents d'adultes)
2,889 dents temporaires (dents de bébés).

Ces chiffres donnent une moyenne d'environ 6 dents cariées par bouche.

Ces quelques statistiques devraient suffire pour démontrer l'état vraiment pitoyable de la bouche de nos écoliers et, de ce fait, nous inciter à mettre tout en oeuvre pour améliorer cette condition.

Que faire, me demanderez-vous? D'abord encourager les écoliers à mettre en pratique les conseils qui leur sont donnés dans chaque classe, au cours de la causerie qui précède les examens de la bouche. Cette causerie est complétée par la distribution de feuillets et de livrets sur le soin de la bouche. Ces conseils visent à enseigner aux enfants:

A se brosser les dents régulièrement (après chaque repas).

A éviter l'abus de sucrerie (bonbon, eau gazeuse, gomme, etc.)

A prendre l'habitude d'une alimentation saine et nourrissante.

Tous ces conseils ne porteront profit que si les parents coopèrent par leur encouragement et leur appui. Les examens de bouches visent surtout à dépister les caries commençantes et à favoriser leur traitement précoce. C'est pourquoi le feuillet: "Avis aux parents" est donné aux élèves souffrant de caries. Mais encore là, faut-il la coopération des parents, qui devraient conduire l'enfant chez leur dentiste le plus tôt possible.

Malheureusement, ces moyens de prévention et de dépistage précoce sont plus efficaces pour prévenir la perte des dents que pour prévenir la carie elle-même.

Et pourtant, c'est la prévention de la carie qui est importante pour la santé dentaire. C'est la prévention de la carie qui diminuera le si grand nombre de traitements nécessités.

Mais où trouver ce moyen qui empêchera vraiment les dents de se carier en si grand nombre? Il existe, ce moyen, il a été étudié, approfondi, expérimenté depuis de nombreuses années, et il a donné des résultats que l'on peut qualifier sincèrement de "Merveilleux!"

On l'appelle: "La FLUORATION" de l'eau de consommation. Cette "Fluoruration" de l'eau a donné comme résultats: une diminution de 60 à 85% des caries et une augmentation d'environ 300% de bouches absolument exemptes de caries, et cela sans aucun danger pour quelque autre partie de l'organisme que ce soit.

Aujourd'hui, plus de 1,000 municipalités et villes des Etats-Unis desservant une population d'au-delà de 18,000,000 bénéficient de programme de fluoruration de l'eau.

Au Canada, la méthode se répand aussi avec 7 municipalités de l'Ontario et 2 de la Saskatchewan qui ont commencé à fluorurer leur eau et une dizaine d'autres villes de 4 ou 5 provinces qui ont approuvé le mesure. Au Québec, 2 ou 3 municipalités ap-

pliquent cette mesure.

Ne serait-il pas temps que les parents demandent à leurs autorités municipales d'étudier au plus tôt la possibilité de fluorurer l'eau de consommation et de préparer ainsi notre jeunesse croissante et la génération prochaine à résister au fléau presque universel qu'est la carie dentaire?

Malheureusement, la mesure fait face à de nombreuses objections, et se bute à beaucoup d'opposition, faute d'information suffisante dans le grand public.

Aussi, comme dentiste de l'Unité Sanitaire, je me ferai un plaisir et un devoir de rencontrer tout groupement sérieux qui désirerait se renseigner d'avantage sur le sujet; ou encore, si des particuliers désirent communiquer par lettre leur demande d'information, ou formuler leurs objections, je tâcherai de les éclairer de mon mieux par la voix des journaux.

On pourra adresser toute communication au:

Bureau de l'Unité Sanitaire,
52, Main O.,
Magog, Cte Stanstead.
ou aux soins du soussigné:
Dr Henri Tourigny, B.A.-D.D.S.
Dentiste de l'Unité Sanitaire.

Grâce à son Bingo l'Association de Bienfaisance gâte les enfants

Grâce à son Bingo de l'automne dernier l'Association de Bienfaisance aux jeunes de Dixville peut offrir aux enfants de l'extérieur qui doivent dîner à l'école un breuvage chaud et des jeux à l'extérieur. A chaque midi, 91 chocolats chauds sont servis à ces enfants par une dame payée par l'Association. A l'extérieur, une patinoire a été organisée et l'Association dispose d'un gardien pour la surveillance aux heures de récréation et le soir. A date, les frais de tout ce beau travail s'élèvent à quelque \$1,200. Tel que prévu, des balançoires seront installées. L'Association a d'autres projets mais ne peut les dévoiler pour le moment.

Saviez-vous que Coaticook aura bientôt sa bibliothèque publique et que vous en serez les premiers bénéficiaires?

Rapport des Caisses Scolaires de la région pour décembre 58

M. Marcel Bérubé, propagandiste régional des Caisses d'Epargne Scolaire nous communique le rapport des activités des caisses de notre région pour le mois de décembre 1958. On remarquera que chez les jeunes comme chez les adultes, le mois de décembre, avec ses Fêtes n'est pas une période très propice à l'épargne. Les dépôts ont été beaucoup moins nombreux et on compte davantage de retraits. Cependant, la marche des caisses Scolaires continue sa marche progressive dans toute notre région.

Nous reproduisons ici une partie des commentaires accompagnant le rapport de M. Bérubé.

Pour pouvoir apprécier à sa juste valeur le succès d'une Caisse, il faut tenir compte de la date de sa fondation. Aussi, vous remarquerez que nous avons pris cette initiative, pour le présent rapport.

Vous remarquerez aussi que nous avons deux nouvelles Caisses d'Epargne scolaire: au couvent St-Alphonse de Stornoway et à l'école St-Dominique-Savio de Stratford Centre. Nous souhaitons plein succès à ces deux Caisses et nous assurons leurs dirigeants de notre entier dévouement.

Pour le mois de décembre, la moyenne des déposants est de 48.5% sur le nombre d'élèves inscrits aux Caisses d'Epargne scolaires, et de 34.2% sur le nombre total d'élèves dans les écoles. La moyenne par dépôt est de \$0.35.

Les retraits en décembre ont atteint \$9,139.88, un montant plus élevé que celui des dépôts: \$8,874.91. Nous espérons que tous ces montants retirés l'auront été pour un but louable. Depuis septembre 1958, le total des retraits est de \$28,291.76 et celui des dépôts de \$50,642.83.

Vu le surcroît de travail que nous avons et la diminution du personnel, le prochain rapport ne vous sera envoyé qu'en mars, pour les mois de janvier et février, et par la suite, ne sera envoyé qu'à tous les trois mois, soit en juin, septembre, décembre, etc. Vous voudrez bien continuer à nous faire parvenir vos rapports mensuels comme à l'accoutumé, c'est-à-dire aussitôt après le dernier jour de caisse de chaque mois.

SITUATION DES CAISSES D'EPARGNE SCOLAIRE DE LA REGION — DECEMBRE

Nom des Ecoles	Date de fondation	Nombre d'élèves	Elèves inscrits	Moy. de déposants	Nombre de dépôts	Dépôts du mois	Cumulatif à date
COATICOOK							
5—St-Michel	1/54	241	198	118	844	82.71	1,894.78
6—Gendreau	1/54	488	445	802	905	176.94	4,175.38
7—Commerciale	1/54	290	221	126	879	100.74	8,548.56
8—Marie-Rivier	1/54	214	195	142	427	63.34	1,344.88
9—Mgr Durand	1/54	490	375	210	680	139.51	8,802.81
		1,718	1,434	895	2,686	\$ 533.24	\$ 18,765.86
COMPTON							
46—N.-D. des Prés	1/56	178	85	44	177	48.29	785.88
WATERVILLE							
24—N.-D. T-Pouvois	10/58	170	108	84	251	55.35	1,210.76
78—L'Assomption	10/56	80	55	29	58	16.24	1,015.82
		250	158	118	309	\$ 71.59	\$ 2,226.58
STANSTEAD							
68—Sacré-Coeur	9/58	78	78	85	104	160.00	1,811.89
TOTAL REGION							
C. S. 94; C. P. 51; M. 41;		24,044	16,944	8,216	25,224	\$8,874.91	\$188,638.68
Décembre 1957 :							
C. S. 85; C. P. 48; M. 38;		19,957	14,589	7,158	20,729	\$7,735.07	\$134,926.78



SEMAINE NATIONALE DE L'ELECTRICITE

FEV. 8-14, 1959

Je suis fier de moi!

Depuis le jour où Edison, il y a 77 ans, m'a mis à l'oeuvre dans son ampoule électrique, je travaille à bas salaire à des centaines de tâches qui contribuent fortement à la santé, à la sécurité, à la force du pays et aux normes élevées de vie de notre grande nation.

C'est la raison d'être de la Semaine nationale de l'Électricité qui a lieu chaque année durant la semaine où tombe l'anniversaire d'Edison. Naturellement, je suis fier de la contribution de ma compagnie en vue d'aider les gens à VIVRE MIEUX... AVEC L'ÉLECTRICITÉ.



Southern Canada Power

CARTES PROFESSIONNELLES

Dr R. Cuierrier
OPTOMETRISTE
Examen de la vue
Tous les samedis
9 h. a.m. à 6 h. p.m.
Sans rendez-vous
10, rue Child
au dessus de Jazzar

Roland W. Racicot
AVOCAT et PROCUREUR
B.A., B.C.L.
Tél. VI 9-2725
53 ouest, rue Principale
Coaticook

Téléphone VI 9-2824
Dr Raoul Laurence
DENTISTE
104, rue Cutting
COATICOOK

Jay N. White, D.O.S.
Optométriste
Opticien
19-21, RUE MAIN-OUEST
Tél. VI 9-4131 Coaticook

Rodolphe Lajoie
ARCHITECTE
Tél. VI 9-2513
C. P. 267
2, rue Main. Coaticook

Dr Louis D. Grenier
B.A. B.D.S. D.D.S.
Dentiste
Heures de bureau
de 9.30 a.m. à 9.00 p.m.
Tél. VI 9-2628
115 rue Child Coaticook

Larochelle, Savard & Cie
COMPTABLES AGRES
Gérard Larochelle, C.A.
Syndic en faillite
Marcel Savard, C.A.
Sherbrooke
39, King O. Tél.: LO 7-7259

Gérin & Gérin
Avocats
Tél. VI 9-2797
93, rue Child
Coaticook

Roger Bouchard, c.r.
AVOCAT et PROCUREUR
Edifice Dionne
36, rue Child Téléphone
Coaticook, Qué. Victor 9-2788

Gilles Landry, C.A.
Comptable agréé
47 Child, Tél. VI 9-2542
COATICOOK

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

LOUIS GÉRIN
NOTAIRE
Vente -- Prêts hypothécaires, etc.
Spécialités: Prêt Agricole et Succession, Testament.
25, rue Child Coaticook
Téléphones: Bureau VI 9-2373 — Résidence VI 9-2256
(Au-dessus du magasin Gérin et Boulay)

Clinique Médicale
133, rue Child, Coaticook
Téléphone VI 9-2701
Dr G. Albert Samson Tél. VI 9-2701
Dr André Samson Tél. VI 9-4040
Dr Valmore Fontaine Tél. VI 9-3683

Docteur Gilbert GERMAIN, M.D.
26, rue Wellington Coaticook, Tél. VI 9-3735

J.-André Durocher
NOTAIRE
Vente - Prêt Hypothécaire - Prêt Agricole
Succession - Testament.
Téléphone: Bureau VI 9-2818. Résidence VI 9-4178
80, rue Child, Edifice Durocher Coaticook, Qué.

CHIROPRACTICIEN
G. M. LAJEUNESSE, D.C.
Docteur en Chiropratique
Rayons-X
Ex-interne de la Clinique Spears (Colorado)
Mardi soir 7 - 9 heures
sur rendez-vous seulement
Rue Child Hôtel Child Tél. VI 9-8045

PERSONNEL

VOUS VOUS SENTEZ VIEUX!
Rajeunissez. Les Tablettes toniques Ostrex remontent des milliers après 40. Seulement 60c. Toutes Pharmacies.

Perdu

UNE montre-bracelet pour Dame, perdue samedi le 7 février 1959, sur la rue Child, vers la rue Main. Si retrouvée s.v.p. aviser par Tél. à VI 9-4137. (240)

Homme demandé

HOMMES - Travail agréable à l'extérieur. Moyenne \$3 l'heure. Expérience pas nécessaire. Rawleigh's, Dept. B-498-VV, 4005 rue Richelieu, Montréal.

A VENDRE

MAISON sur la rue Ste-Anne Est. (autrefois rue Olivier). Aussi chalet au Lac Lippé. S'adresser à M) Armand Pélouquin rue Ste-Anne. (239)

UN LOT de jeunes taures qui mettent bas au printemps; s'adresser à M. Raoul Blendeau. Tél. VI 9-3394. (228)

CRUTE de bois franc, voyage de 5 1/2 cordes \$20.00; voyage de 2 1/2 cordes \$10.00. Square de bois franc, voyage de 5 1/2 cordes \$20.; Square de bois sec, voyage de 5 1/2 cordes \$25.00. S'adresser à M. Vaillancourt, 264 St-Jean-Baptiste, Tél. VI 9-3707. (223)

POELE électrique, marque Gurney, en très bonne condition. prix raisonnable. S'adresser par Tél. à VI 9-3553. (233)

BOIS DE POELE

EMILE FAUCHER
a du bois de poêle à vous vendre, provenant de "square" de bois franc, au moulin à scie Paquetette, s'adresser au No de Tél VI 9-2512. (976)

MAISON de 4 logements située près des manufactures, ayant un excellent revenu. S'adresser par Tél. à VI 9-2668. (203)

MACHINES A COUDRE

VENDEUR autorisé de la machine à coudre Necchi, vente et service de machines à coudre neuves et usagées Singer, très beau choix, garanties, aussi moteurs neufs, lampes, aiguilles, parties de toutes marques: Singer, New-Williams, White, Necchi, Phaff et autres. Ouvrage garanti. Machine à louer. S'adresser au magasin ADRIEN BISSONNETTE, rue Main, O., tél. VI 9-3696.

FOURNAISE qui n'a servi que 2 ans et brûleur à l'huile complet avec accessoires, seulement 1 an d'usage. S'adresser pour information à Tél. VI 9-2816. (218)

A louer

LOGEMENT de 2 pièces dans un haut, libre immédiatement, S'adresser par Tél. VI 9-2482. (224)

LOGEMENT de 4 pièces, prélat, chambre de bain, libre immédiatement, s'adresser à Mme Ferrier Pélouquin 168, rue Martin. Tél. VI 9-2328. (236)

LOGEMENT chauffé de 3 pièces, plus chambre de bain avec douche, poêle électrique fourni, au centre de la ville. S'adresser à 23 rue Cutting Apt. 1 Tél VI 9-4229. (230)

LOGEMENT neuf chauffé, deux pièces bien modernes libre au 1er février, s'adresser à 34 Child, Tél. VI 9-2451, le soir VI 9-4043. (232)

3 APPARTEMENTS chauffés, situés dans le centre de la ville. S'adresser à Tél. VI 9-2894. (174)

Pour vos
**ANNONCES
CLASSÉES**
Téléphonez à
VI 9-3616

Homme demandé

DESIREZ-VOUS UN TRAVAIL STABLE? — Qui vous donnera la sécurité pour vous et votre famille, qui vous mettra à l'abri des inquiétudes d'une position incertaine? Nous pouvons vous établir dans votre propre commerce. Pas de capital nécessaire car nous offrons du crédit généreux aux personnes qualifiées, et ceci sans qu'il soit nécessaire d'avoir recours à des cautions. Ecrivez immédiatement à G. Raymond, Compagnie J. R. Watkins, 350 rue St-Roch, Montréal, P. Q.

Inutile de payer de \$250 à \$300 pour
Un appareil Acoustique dissimulé de première qualité.

ZENITH

offre l'appareil acoustique le plus en demande au monde, d'une qualité supérieure, petit, léger et dissimulé — au prix de \$85 à \$165.
Modèles pouvant être portés complètement à l'oreille ou montés sur lunettes.*
Venez les voir... aujourd'hui même.
*Les verres de lunettes et services professionnels au rapportant à cet appareil ne peuvent être obtenus que chez votre ophtalmologiste ou opticien

Garantie de remboursement dans les 10 jours.

Facilités de paiement
**REPRÉSENTANT
BIJOUTERIE
WHITE**
19, rue Main Ouest
Téléphones:
Jour VI 9-4131 - Soir VI 9-2646
Coaticook

DICTON DE SÉCURITÉ



CARTES D'AFFAIRES

Tél.: VI 9-2647
FOURRURE - ROY - FUR
S. Roy, prop.
VENTE — REPARATION — REMODELAGE
NETTOYAGE — FOURRURE
45, rue Main Ouest Coaticook

W. E. DIONNE & FILS INC.
PLOMBERIE, CHAUFFAGE, BRULEURS A L'HUILE
TRAVAIL METALLIQUE
Estimés fournis gratuitement sur demande.
QUINCAILLERIE. Peintures S.W.P., Papiers-Tentures
34, rue Child Coaticook, Qué. Tél. VI 9-2451

STUDIO BELISLE ENR.
Photographie de tous genres.
Mariages - Fêtes de Familles - Réceptions.
30, rue Main-Ouest — Coaticook — Téléphone VI 9-2393

L'«Heure des Quilles» maintenant à Coaticook

Coaticook aura désormais son «Heure des quilles», le dimanche soir à 7 h. 45, à la salle des Chevaliers de Colomb. Cette série débutera dès dimanche prochain, le 15 février. Les commanditaires de cette prometteuse initiative sont la Boulangerie Larochelle et Frères, Euclide Langlois, C.-E. Garceau et Fernand Riendeau. Tous les amateurs de quilles sont invités à se rendre à la salle pour voir aux prises à cette «heure des quilles», les meilleurs quilleurs de Coaticook. Cette organisation prendra probablement beaucoup d'ampleur dès la venue du printemps et peut donner lieu à de mémorables rencontres avec des quilleurs de l'extérieur. Pour le moment on ne va pas si loin et ce ne sont que des projets. Les quilleurs de Coaticook intéressés à prendre part à cette «heure des quilles» ont jusqu'à dimanche soir, le 15 février, à 5 h. pour participer à l'élimination qui les rendra éligibles au tournoi. Bienvenue à tous.

L'ASSURANCE-HOSPITALISATION

Québec paie sans rien recevoir en retour...

Les Jeunes libéraux du Comté de Stanstead veulent connaître l'attitude du Député de l'Union Nationale, Denis Gérin, relativement au problème de l'assurance-hospitalisation en cette Province.

Lors de leur dernière assemblée tenue à Magog le 9 février 1959, les Jeunes Libéraux du Comté de Stanstead, sous la présidence de M. Gérard Lussier, ont longuement discuté de ce sujet d'actualité que représente maintenant pour les Québécois le nouveau programme fédéral d'assurance-hospitalisation, établi en collaboration avec toutes les Provinces du pays, sauf celle de Québec.

On se souvient que le Premier Ministre Duplessis affirmait aux représentants de la Chambre de Commerce Provinciale, le 27

janvier 1959, que «ceux qui disent que le Québec est sur le point de conclure des arrangements avec Ottawa sur l'assurance-santé se trompent». C'est ainsi, qu'une fois de plus, pour défendre son cheval de bataille politique, - soit «la pseudo-autonomie-duplessiste» - le chef de l'Union Nationale a nié jusqu'ici aux Québécois, dont nous sommes, les bénéfices des 160 millions de dollars que le présent gouvernement fédéral dépensera, seulement pour l'année en cours (suivant les estimés du Ministre des Finances du Canada, l'Honorable D. Fleming, en date du 5 février 1959), aux termes de ce nouveau programme.

Plus important encore, non seulement les ouvriers, cultivateurs et contribuables du Com-

té de Stanstead et de la Province de Québec ne retireront pas un seul sou de ces dizaines de millions de dollars qui sont à nous, nous serions destinés et que nous perdrons irrévocablement et à tout jamais, mais nous du Québec. — qui ne sommes pas au dire de M. Duplessis une Province comme les autres, — devons contribuer, (selon les experts fédéraux) à payer pour l'année 1959 seulement, de 40 à 52 millions de dollars de notre propre argent venant de la belle Province de Québec pour faire ainsi bénéficier de l'assurance-hospitalisation nos voisins d'Ontario, comme les heureux citoyens des autres Provinces. Encore une fois: «paie Baptiste...»

Les Jeunes Libéraux considèrent que les cultivateurs, les ouvriers, comme la grosse majorité des autres contribuables du Comté de Stanstead et de la Province de Québec, ne sont pas assez riches pour faire de tels cadeaux, ni encore «assez poisons» pour accepter une attitude aussi négative de la part du Chef de l'Union Nationale et de ses suiveurs en face de cette belle mesure de sécurité sociale, dont nous avons pourtant besoin.

C'est pourquoi les Jeunes Libéraux du Comté de Stanstead, sur proposition de Me Etienne Dussault, de Magog, secondé par M. Marcel Choquette, de Katevale, considèrent qu'il est du devoir de l'actuel Député de notre Comté, M. Denis Gérin de prendre immédiatement à ce sujet et dans l'enceinte même de l'Assemblée Législative du Québec,

— comme tout député qui remplit son mandat doit le faire — une attitude positive qui répondrait aux strictes nécessités de ses électeurs dans cet important domaine de la santé publique.

Les ouvriers, cultivateurs, et autres contribuables du Comté de Stanstead attendent votre réponse Monsieur Gérin.

ETIENNE DUSSAULT
Publiciste, Jeunes Libéraux du Comté de Stanstead
Magog, 9 février 1959.

Funérailles de M. C. Baillargeon

St-Marc (DNC) — Les funérailles de M. Claude Baillargeon, de St-Marc, décédé subitement, le 18 janvier, à l'âge de 18 ans, ont eu lieu le 21 janvier, à l'église St-Edmond.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Napoléon Loiseau, v.f., curé de la paroisse. Il a également chanté le service assisté par M. l'abbé Lionel Ayotte, vicaire et M. l'abbé Lucien Gauthier, supérieur de l'école Normale Nouvelle-France, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs du corps étaient: MM. Emile McDuff, Denis Larochelle, Clément Larochelle, Guy Fortin, Maurice Perron et Hermel Beaudoin. La quête fut faite par MM. Fernand Riendeau et Florian Ménard. La chorale de la paroisse a exécuté le chant avec Mlle Eliane Chartier à l'orgue.

Le défunt était le fils de M. René Baillargeon, décédé quel-

ques jours plus tôt. Il laisse dans le deuil: sa mère, Mme René Baillargeon (Blanche - Alice Fournier); un frère et une soeur, Léo et Louise, de St-Marc; ses grands parents, Mme Alfred Baillargeon et M. et Mme Joseph Fournier; ses oncles et tantes: MM. et Mmes Hormidas Baillargeon Wilfrid Baillargeon, Lucien Beaulieu, la R. S. Marie Gérard Majella, P.M., de St-Hyacinthe, M. et Mme Jean-Marie Tremblay, Mme Albert Baillargeon, M. et Mme Gérard Grégoire de Paquetteville, M. et Mme Maurice Bourgault, M. et Mme Paul-Emile Charron, M. et Mme Normand Ollivier, M. et Mme Aimé Cotnoir; ses cousins et cousines, M. Alphonse Létourneau, Mme Rodolphe Beaudet, MM. Robert, Denis, Luc, Jacques et Roch Baillargeon, Mlles Micheline, Jacqueline, Diane, Françoise, Thérèse, Lucille, Jeanne d'Arc et Rita Baillargeon. Dans l'assistance on remarquait également MM. Camille Perron, J. Gaudreau, Pierre Larochelle, Georges-Henri Nadeau, Marc Boissonneault, Eugène Sage, M. et Mme Louis McDuff et plusieurs autres.

Nos condoléances à la famille éprouvée.

Funérailles de M. René Baillargeon

St-Marc (DNC). — Les funérailles de M. René Baillargeon, époux de Blanche-Alice Fournier, décédé à sa demeure, à la suite d'une longue maladie, à l'âge de 42 ans, ont eu lieu à l'église St-Edmond.

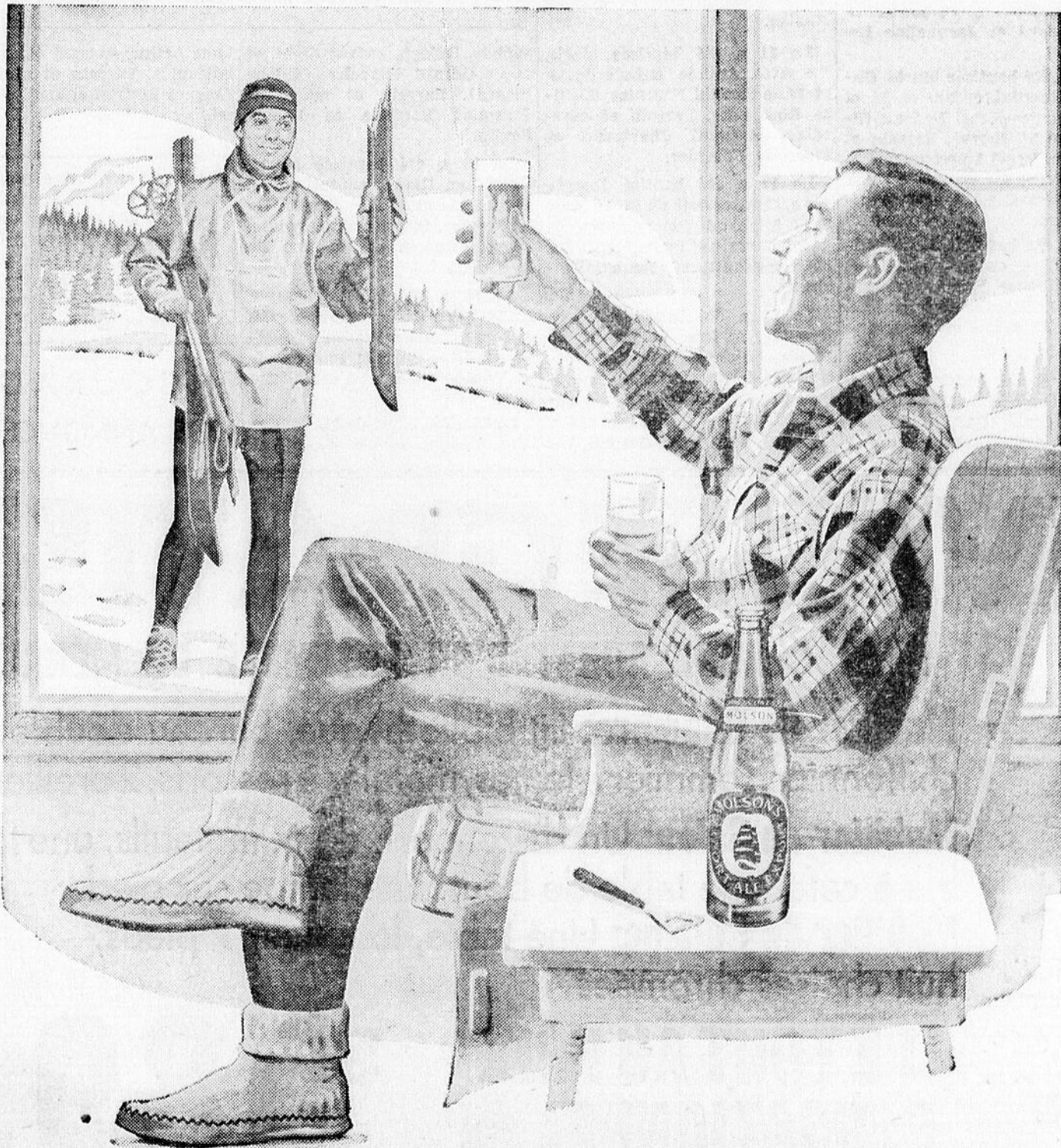
La levée du corps fut faite par M. l'abbé Napoléon Loiseau, v.f., curé de la paroisse. Il a également chanté le service assisté de M. l'abbé Lionel Ayotte, vicaire et de M. l'abbé Réginald Croteau, assistant à St-Marc, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs du corps étaient: MM. Jean-Paul Dupont, Marc Boissonneault, Lionel St-Cyr, Georges-Henri Nadeau, Alphonse Viens et Hervé Larochelle, amis du défunt. La quête fut faite par MM. Fernand Riendeau et Florian Ménard. La chorale paroissiale a exécuté le chant et Mlle Eliane Chartier touchait l'orgue.

Oltre son épouse, le défunt laisse dans le deuil deux fils: Claude, décédé depuis, et Léo, sa fille Louise; sa mère: Mme Alfred Baillargeon, ses frères et soeurs; beaux-frères et belles-soeurs: MM. et Mmes Joseph Baillargeon, de Valleyfield, Hormidas Baillargeon, Wilfrid Baillargeon, Gérard Grégoire, R. S. Marie Gérard Majella, p.m., de St-Hyacinthe, M. et Mme Lucien Beaulieu, M. et Mme Jean-Marie Tremblay, Mme Albert Baillargeon, Mme Gérard Baillargeon, M. et Mme Victor Blouin, ses beaux-parents, M. et Mme Joseph Fournier, M. et Mme Maurice Bourgault, M. et Mme Paul-Emile Charron, M. et Mme Aimé Cotnoir, M. et Mme Normand Ollivier, beaux-frères et belles-soeurs.

On remarquait également dans l'assistance: MM. et Mmes Alphonse Létourneau, Gérard Létourneau, Roland Létourneau, Adélaïde Guay, Paul-Emile Guay, Maurice Ménard, cousins et cousines, MM. Raoul Blouin, André, Léo, Marc, Grégoire, Robert, André, Denis, Luc, Roch et Jacques Baillargeon, Mlles Noëlla Blouin, Jeannine, Claire, Diane, Thérèse, Françoise, Micheline Baillargeon, neveux et nièces, M. Joseph Goudreau, M. Camille Perron, M. Pierre Larochelle, M. Georges-Henri Nadeau, M. Réal De la Bruère, M. et Mme Eugène Sage, M. et Mme Marc Boissonneault, M. et Mme Louis McDuff, M. Denis Sage, M. Emile McDuff, M. Réal Viens, Mlle Jeannine Viens, Mme Lionel St-Cyr et plusieurs autres.

Nos condoléances à la famille en deuil.



La vie a ses bons moments...
prendre une **MOLSON** c'est agréable
La bière de chez nous

Évaluation des activités du Département des incendies et comparaison avec 1957

Le rapport du département des incendies, résumant les activités de l'année 1958 est surtout intéressant dans la comparaison qu'on peut établir avec celui de 1957. Il est possible d'y noter une diminution très sensible dans le nombre des appels et dans le nombre des feux de tuyau et de cheminée, d'où une diminution très marquée dans les dommages matériels. Le tableau qui suit est très révélateur et devrait être étudié soigneusement. L'échevin Oliva Beaudin, président du Comité de la Protection, a déclaré que le ramonage des cheminées y était pour quelque chose dans d'aussi beaux résultats et prouvait son efficacité d'une façon plus que satisfaisante. "Le Conseil qui a décidé cela, dit-il, mérite nos félicitations". Voici le résumé comparatif du rapport de l'année.

SERVICE DES INCENDIES Ville de Coaticook Tableau comparatif 1957-1958

Mois	Appels		Tuyaux et Cheminées		Temps Moyenne par feu		Dommages	
	1957	1958	1957	1958	1957	1958	1957	1958
JANVIER	15	11	13	9	47.6 mi.	37 mi.	\$21,351.00	\$ 85.00
FEVRIER	8	4	8	2	37.4 mi.	20 mi.	100.00	35.00
MARS	12	6	7	3	50.1 mi.	52 1/3	11,800.00	1,410.00
AVRIL	22	14	10	7	36.8 mi.	31 mi.	3,825.00	nil
MAI	13	7	4	1	35.2 mi.	1 h. 40	nil	4,000.00
JUIN	3	3	1	1	31.2 mi.	23 mi.	725.00	nil
JUILLET	2	0	1	0	2 h. 15	nil	23,000.00	nil
AOUT	10	1	1	0	1 h. 47.9	43 mi.	5,015.00	nil
SEPTEMBRE	5	4	0	2	26.7 mi.	23 mi. 1/2	25.00	nil
OCTOBRE	4	6	5	1	30 mi.	37 mi.	525.00	1,350.00
NOVEMBRE	10	7	0	5	32.4 mi.	22 3/7	1,100.00	800.00
DECEMBRE	6	5	6	3	41.4 mi.	25 5/6	25.00	nil
	113	68	56	34		38.4 mi.	\$48,275.00	\$7,680.00

Etat civil de nos paroisses pour janvier

ST-JEAN

Le 3 a été baptisée Marie, Marguerite, Thérèse, enfant de M. et Mme Jacques Morin (Marthe Cloutier). Parrain et marraine, M. et Mme Gustave Lajoie.

Le 4 a été baptisé Joseph, Bernard, Jean, enfant de M. et Mme Gérard Gagnon (Lucille Ménard). Parrain et marraine, M. et Mme Oswald Ménard, grands parents de l'enfant.

Le 18 a été baptisé Joseph, Rosaire, Réal, enfant de M. et Madame Normand Cormier (Bella Therrien) Parrain et marraine, M. et Mme Rosaire Rodrigue, de St-Herménégilde.

Le 25 a été baptisé Joseph, Julien, Pierre, enfant de M. et Mme Olier Valade (Jeannette

Quimette). Parrain et marraine, M. et Mme Julien St-Louis.

ST-EDMOND

Le 3 a été baptisé Joseph, Jacques, André, enfant de M. et Mme Lucien Lessard (Simone Leclerc). Parrain et marraine, Guy Bédard et Jacqueline Leclerc.

Le 4 a été baptisée Marie, Gabrielle, Chantal, enfant de M. et Mme Georges-Henri Nadeau (Evangéline St-Pierre). Parrain et marraine, Israël Marcoux et Gabriel Nadeau, remplacé par Henri Poissonneault et Fernande Nadeau.

Le 4 a été baptisée Marie, Ginette, Lise, enfant de M. et Mme Alphonse Houle (Priscille Paquette). Parrain et marraine, Norbert Fontaine et Joséphine Houle.

Le 11 a été baptisée Marie, Diane, Léonie, enfant de M. et Mme Léopold Roy (Gertrude Maclure). Parrain et marraine,

Léonard Roy et Léonie Labrie.

Le 11 a été baptisée Marie, Gisèle, Monique, enfant de M. et Mme Joseph Perron (Solange Lavallée) Parrain et marraine, Eugène Breault et Simone Martin.

Le 11 a été baptisée Marie, Pierrette, Andrée, enfant de M. et Mme Renald Fournier (Denise Rousseau). Parrain et marraine, Bernard Chartrand et Pierrette Fournier.

Le 11 a été baptisé Joseph, Jean, Guy, enfant de M. et Mme Réal Michaud (Micheline Veillette). Parrain et marraine, Gilles Marchesseault et Rachel Michaud.

Le 18 a été baptisée Marie, Rolande, Andrée, enfant de M. et Mme Alphonse Duquette (Gertrude St-Louis). Parrain et marraine, Claude St-Louis et Rolande St-Louis.

Le 18 a été baptisé Joseph, Jo-

saphat, Réjean, enfant de M. et Mme Gérard Farrette (Hélène Plcard). Parrain et marraine, Josaphat Barrette et Hélène Poulin.

Le 18 a été baptisée Marie, Ghislaine, Diane, enfant de M. et Mme Léopold Roy (Noëlla De la Bruère). Parrain et marraine, Léopold Jodoin et Julienne De la Bruère.

Le 18 a été baptisé Joseph, Louis, Jean-Roch, enfant de M. et Mme Charles Boutin (Thérèse Désilet). Parrain et marraine, Louis-Paul Boutin et Juliette Roy.

Le 26 a été baptisée Marie, Denise, Nicole, enfant de M. et

Mme Arthur Roussel (Lina Vaillancourt). Parrain et marraine, Jacques Roussel et Denise Roussel.

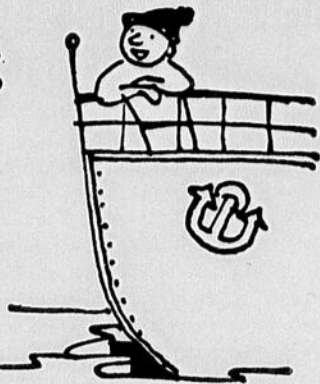
La plupart d'entre nous ne pourra léguer de biens à notre ville sur son testament. Ce que nous pouvons faire pour la bibliothèque publique dès maintenant reflétera notre amour pour notre ville et nos semblables.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Cassez la glace avec un "p'tit coup d'oeur"



...le gin de Kuyper évidemment



Blended Gin • Distillé au Canada

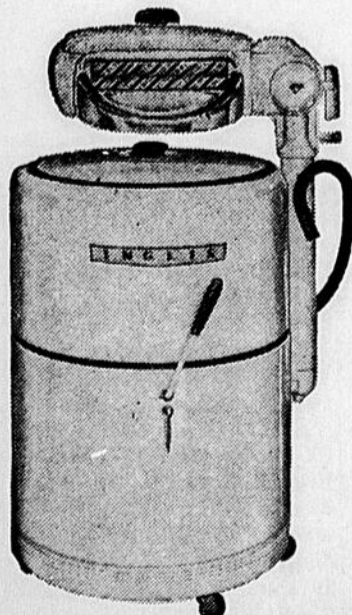
Activité du Département de la Police pour 1958

Voici le rapport des activités du département de la police pour l'année 1958 avec un tableau comparatif pour l'année 1957.

	1958	1957
Appels de police	853	813
Arrestations	170	211
Arrestations (mandat de la Cour Municipale)	2	1
Sommations	164	44
Accidents d'auto graves	35	51
Accidents d'auto banaux	102	91
Blessés	10	11
Tués	0	1
Accidents divers (jeu, travail, chute)	1	5
Animaux errants (remis au prop.) (détruits)	89	
Endroits dangereux	94	76
Enfants trouvés et remis aux parents	29	12
Marchandises exposées	10	2
Demandes de protections accordées	24	12
Enquêtes diverses	1220	649
Plaintes de disparition	23	14
Plaintes générales	521	257
Plaintes de vol d'objets divers	22	35
Plaintes de vol d'automobiles	6	14
Automobiles retrouvées	8	14
Plaintes de vol de bicyclettes	12	19
Bicyclettes retrouvées	13	19
Millage de l'auto-patrouille	17023	18391

LESSIVEUSE GRATIS!

Inglis "CUSTOM"
LESSIVEUSE-ESSOREUSE



Conception ultra-moderne... longue durée... fonctionnement souple et aisé. Grande capacité de 9 lb. Essoreuse de sûreté Lowell. Mécanisme "Hercules" garanti.

AVEC CHAQUE ACHAT D'UN ENSEMBLE DE MÉNAGE

Mobilier de Chambre: Lit bibliothèque, bureau double, chiffonnier, sommier à lames, matelas à ressorts, 2 oreillers

Mobilier de Salon: Un davenport, deux fauteuils, une table à café, une table de bout, une lampe sur pied

Mobilier de Cuisine: Une table, longueur 7 pieds, huit chaises chromées

LE TOUT AU PRIX SENSATIONNEL de \$ 589.

DUPUIS & FILS ENR.

31 Main

COATICOOK

Tél. VI 9-4161